

de Musique, Danse et Théâtre

LES PRATIQUES COLLECTIVES Année scolaire 2025 - 2026

Au Conservatoire, une pratique collective est obligatoire pour valider un cursus d'études, et ce, dans chaque cycle. Cependant, on peut pratiquer la musique ensemble pour également se faire plaisir sans pour autant valider une unité de valeur dans le cadre d'une formation diplômante. Nous avons quelques ateliers spécifiques ouverts à tous, sur inscription. Les cours sont dispensés chaque semaine en dehors des vacances scolaires, sauf indication contraire. La pratique collective est au cœur du projet d'établissement.

Reprise des cours : la semaine du 15 septembre 2025 (sauf pour la musique de chambre).

Chacun a la possibilité de suivre plusieurs pratiques, selon ses envies, ses objectifs et le temps dont il dispose, en accord avec l'équipe pédagogique. Afin d'être accessible à l'intégralité des élèves, la pratique collective fonctionne hors des horaires scolaires. Des répétitions supplémentaires, week-ends, sessions de travail, masters class, peuvent être organisés en complément de la séance hebdomadaire. Les élèves sont alors informés par mail.

Attention aux tarifs : certaines activités se cumulent selon votre inscription en cursus ou non.

D'autres formes de pratiques collectives, autres que celles exposées ci-après, offrent aux élèves la possibilité de se réunir, de manière ponctuelle, autour de projets spécifiques, en fonction de l'actualité de l'action culturelle de l'établissement.

Les pratiques collectives au Conservatoire sont réparties en 4 catégories :

- Les orchestres,
- Les ensembles vocaux,
- La musique de chambre
- Les ateliers instrumentaux.

La musique de chambre : de la forme sonate à l'octuor, toutes les formations instrumentales sont envisageables. De plus amples informations seront communiquées au mois de septembre 2025.

Les ateliers instrumentaux: l'intérieur des classes instrumentales, sous la responsabilité de son enseignant, l'atelier mêle des niveaux, des pratiques et des générations différentes au sein d'une même pratique, sur des projets spécifiques: ensemble de bassons, ensemble de clarinettes, ensemble de flûtes, ensemble de guitares, ensemble de harpes, ensemble de percussions, ensemble de saxophones, ensemble de trombones, etc... Le fonctionnement des ensembles de classes est précisé en septembre, par chaque professeur. Les ensembles de harpes, de guitares et d'ateliers à 4 mains ou 2 claviers pour les polyphonistes, valident l'UV de pratique collective de niveau Cycle 1. Les autres ensembles de classes ne valident pas d'UV de pratique collective au sein d'un cursus diplômant.

Il existe de multiples offres dans l'établissement, non diplômantes : n'hésitez pas à vous renseigner auprès du secrétariat des études.

L'équipe pédagogique et la Direction valident chaque année le parcours de l'élève dans les différentes pratiques collectives.

Par ailleurs, le Conservatoire développe une offre pour une pratique en amateur. Selon les disciplines et les niveaux requis pour jouer dans les ensembles, les inscriptions dans certaines pratiques sont soumises à un entretien avec un membre de la direction. Les pratiques collectives non diplômantes sont à destination des parcours suivants :

- Parcours Ados
- Parcours personnalisés
- Pratique amateur forfait de 3 pratiques.

DISCIPLINES D'ERUDITION - ECRITURE

Dénomination	Jour	Heure	Lieu	Diplômant ?
Classe de Culture Musicale	Jours, horaires et lieux fixés le 2 juin 2025.			Non ⁽¹⁾
Analyse Musicale				Non ⁽¹⁾
Ecriture 1 ^{ère} année				Non ⁽¹⁾
Ecriture 2 ^{ème} année		Non ⁽¹⁾		

(1) UV complémentaire pour les cycles III

LES ORCHESTRES

Dénomination	Jour	Heure	Lieu	Diplômant ?
Petite Harmonie	Mardi	17h – 18h	Auditorium	Oui
H2O 1 (Harmonie Juniors)	Jeudi	17h30 – 18h30		Oui
H2O 2 (Orchestre d'harmonie)	Jeudi	18h30 – 19h45		Oui
Graines de cordes	Mardi	17h – 18h	Salle 10	Oui
	Samedi	10h – 11h		
Orchestre à Cordes Junior	Mercredi	17h15 – 18h30	Auditorium	Oui
Orchestre Symphonique	Vendredi	18h15 – 20h	Auditorium	Oui

ENSEMBLES DE CLASSES

Dénomination	Jour	Heure	Lieu	Diplômant ?
Ensemble de Bassons « Objectifs Basson »	Samedi	11h30 – 13h30	Salle 11	Non
Ensemble de Flûtes	Samedi	10h – 11h30	Debussy	Non
Graines de Guitares (8-11 ans : à partir du 1.2)	Lundi	17h30 – 18h30	Auditorium	Oui
Ensemble de Guit-Arts (11-15 ans : du 1.3 au 2.4)	Lundi	18h30 – 19h30		Oui
Ensemble Harpo Malo Junior	Mardi	17h – 18h15	Saint-Saëns	Oui
Ensemble Harpo Malo Ados	Mercredi	17h – 18h		Oui
Bande de Hautbois	Samedi	14h30 – 17h30	Salle 1	Non
Ensemble de Percussions	Mardi	17h15 – 18h15	Erhmann	Non
Ensemble de Saxophones Sax Attack	Vendredi	18h15 – 19h15	salle 8	Non
Ensemble de Trombones « Les Coulisses malouines »	Mardi	19h – 20h		Non
Ensemble de Violoncelles	Lundi	19h30 – 21h	Salle 11	Non

FILIERE VOIX

Dénomination	Jour	Heure	Lieu	Diplômant ?
Chœur Ribambelle (7 – 12 ans)	Mercredi	15h – 16h	Salle 11	Oui
Chœur Polyphonique	Mardi	20h – 21h30	Auditorium	Oui

ATELIERS DE MUSIQUES ACTUELLES

Dénomination	Jour	Heure	Lieu	Diplômant ?
Atelier Chansons	Mercredi	16h30 – 17h30	Salle 11	Non
Atelier Chansons adultes	Jeudi	18h30 – 19h45		Non
Atelier Reggae Ados	Mercredi	17h30 – 18h30		Non
Atelier Reggae Adultes	Mercredi	18h30 – 19h30		Non
Groupes Musiques Actuelles	Différents jours et horaires		Salle 8	Oui

AUTRES ATELIERS

Dénomination	Jour	Heure	Lieu	Diplômant ?
Atelier de musiques traditionnelles	Lundi	18h30 – 19h30	Jean Langlais	Oui
Improvisation générative	Vendredi	19h – 20h	Salle 11	Non
Atelier 4 mains ou musique de chambre (pianistes)	Différents jours, horaires et lieux			Oui
Initiation à la direction d'orchestre	Par sessions			Non

Les salles portant un numéro sont sur le site de l'Islet, à la Découverte. Les salles portant le nom d'un compositeur sont sur le site du Parc des Chênes, à Paramé, ainsi que l'auditorium et la permanence.